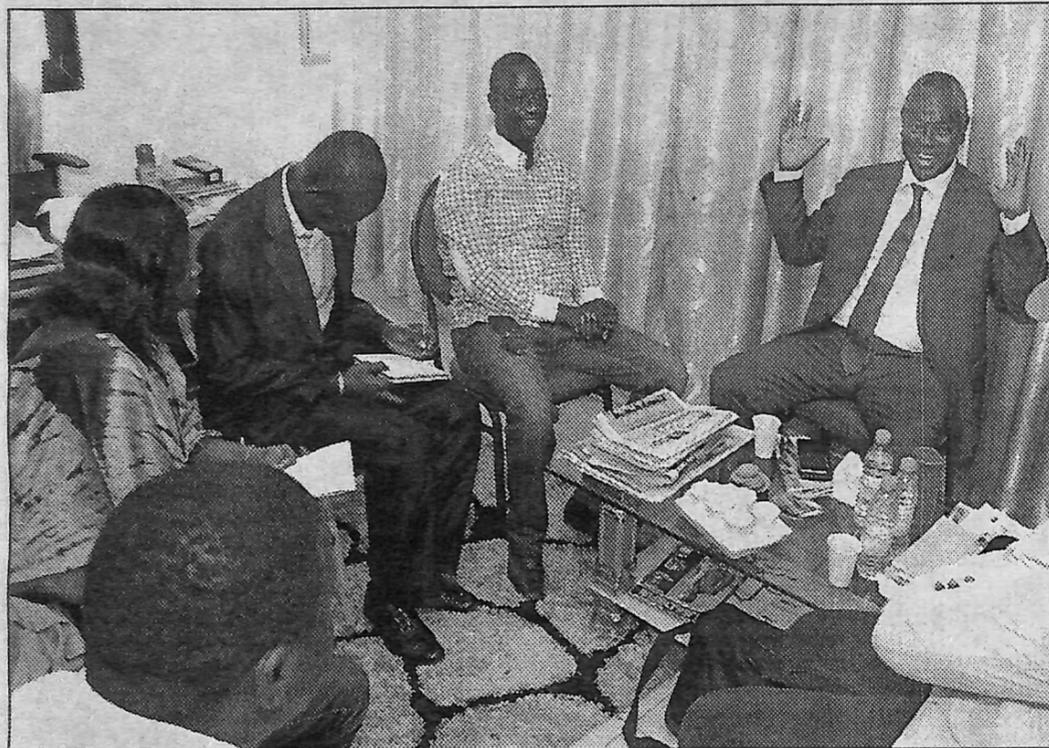


SON PARCOURS, LA SITUATION DES DROITS HUMAINS, LES BAVURES POLICÈRES, ARCELOR MITTAL, LES AFFAIRES KARIM WADE ET HABRÉ, LES MENACES DE WADE...

Alioune Tine dit tout

A l'heure où le monde entier célèbre en ce 10 Décembre 2014, le 66ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Direct Info a saisi ce prétexte pour faire de Alioune Tine son Invité de la Rédaction. L'actuel président du Comité Sénégalais des Droits Humains n'a pas perdu son franc parler qu'on lui connaît dans cette interview. Même si l'expert-président de la Rencontre africaine des droits de l'homme (Raddho) dit que sa position actuelle l'«astreint à une gymnastique». Alioune Tine a abordé toutes les questions brûlantes de l'actualité nationale.



Direct Info : De la RAD-DHO au Comité sénégalais des droits de l'homme (CSDH) que vous dirigez depuis deux ans maintenant, que peut-on retenir de votre parcours de militant des droits de l'homme ?

Alioune Tine : Nous avons été fidèles jusque-là par rapport à nos convictions en matière de droits humains, à notre attachement à la promotion et à la protection de ces droits. Je pense que même si nous avons raté notre carrière en tant qu'enseignant du fait des droits humains, nos travaux sont d'une référence au plan international, linguistique, technologique. On a fait un parcours assez intéressant dans le domaine de la société civile, en tant que membre fondateur, président de la Raddho. Je vais me résumer en disant que nous sommes partis du plaidoyer et nous avons abouti au changement social. Parce que le plaidoyer au changement social, on peut dire même, lever le pied et aller faire autre chose. Quand on nous a sollicités pour prendre le Comité sénégalais des droits de l'homme, nous nous sommes dit également que dans le domaine de l'État, nous pouvons contribuer, promouvoir et protéger les droits humains dans une institution nationale prestigieuse qui réponde aux principes de Paris adoptés en 1993 à la Conférence mondiale sur les droits humains à Vienne. Elle était dirigée par un Sénégalais à l'époque, Ibrahima Fall. En réalité, lors de cette conférence, on a adopté les principes de Paris, mais également on a mis en place le Fonds mondial du commissariat des droits de l'homme. D'après ces principes, il faut qu'une institution des droits de l'homme soit indépendante. La question de l'indépendance de Comité national des droits de l'homme est quelque chose qui est lié à cette institution.

Mais aussi qu'il ait un financement qui lui permette d'assurer sa mission et ses compétences. Il doit être large en matière de promotion, de protection et des explicitations, en matière des droits humains. Et enfin, il faut que la composition des membres de la commission soit transparente et démocratique.

A votre arrivée à la tête du Comité Sénégalais des droits de l'Homme, quelles ont été vos premières impressions ?

Quand nous sommes arrivés, le Comité sénégalais des droits de l'homme était dans une situation léthargique. Je dirais même qu'on l'avait mis dans les tiroirs. Et pour être beaucoup plus précis, je ne pense pas que le président Wade y ait bénéficié d'experts ou des gens qui connaissaient ce qui signifie les droits humains. Le mot comité même connote l'archaïsme de cette institution, qu'en 1948 jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, que des comités de droits de l'homme puissent être créés, même avant la Déclaration universelle des droits de l'homme. Senghor qui était un homme de culture, a créé le Comité sénégalais des droits de l'homme qui est la première institution en Afrique. Il était un visionnaire avant les principes de Paris, il avait une avancée extraordinaire, qui est la deuxième institution après le Parlement qui était créé avant le Conseil économique et social. Après 1993, Diouf est venu dans une mouvance démocratique. En 1997, il adopte une loi pour créer cette institution. Il était un homme en matière de droits humains, je dirais une référence au plan international. Youssoupha Ndiaye qui était à la fois président du Conseil constitutionnel et président de la commission africaine des droits de l'homme, a beaucoup fait. Et il temps de lui rendre hommage,

parce que c'est l'arbre qui cache la forêt. C'était des hommes qui ont fait ancrer les droits humains en Afrique. En 2000, l'institution avait le Statut A qui est fantastique. Pour dire que le président Wade est venu avec ce statut. Alors qu'en 97, l'institution n'avait pas fini de faire sa copie parce qu'il y avait beaucoup de membres de l'administration. Alors que c'est banni. Dans le processus de la mise en place, ce n'était pas transparent parce que c'est le président qui les nommait. Maintenant, nous, on est une présidence de transition. Quand le président Macky Sall arrive, il reçoit l'information venant des Nations Unies pour dire que vous êtes déclassés en rang B, qui est humiliant pour un pays qui est une référence en droits humains. Le président me dit : qu'est-ce qu'il faut faire ? C'est en ce moment que nous avons organisé un atelier en invitant des gens qui donnaient au plan international les notes A ou B. Ils étaient venus. Nous avons dit on a qu'à même inviter aussi l'ensemble des partenaires de la société civile, les magistrats et même des imams. Nous avons fait notre feuille de route, d'abord pour élaborer un nouveau projet de loi qui était fait et remis au ministre de l'Intérieur. Le président de la République nous avait promis alors l'adoption de cette nouvelle loi les mois à venir. Nous avons une nouvelle composition du Comité des droits humains avec cette nouvelle loi, avec une commission nationale des droits de l'homme. Nous avons évolué avec neuf membres au lieu de 24. Nous avons également rencontré le chef de l'Etat pour le financement et qui a décidé d'augmenter le budget. Ce qui est une très bonne chose. Après le gouvernement nous a donné un siège digne de ce nom. Le parcours que nous avons fait au niveau du Comité aussi, il y a quand même de très grands changements avec

un dynamisme mis en place. Nous avons le projet de loi... Nous avons fait beaucoup d'activités et de séminaires.

Dans le passé, les Sénégalais saisissaient rarement le comité. Est-ce qu'aujourd'hui la tendance est inversée depuis que vous êtes là ?

La commission n'était même pas saisie par des Sénégalais. Mais aujourd'hui, ce sont eux qui viennent envers nous et nous respectent. C'est pourquoi on ne nous entend pas crier. Le Comité sénégalais est saisi aussi par les organisations de la société civile. Ce qui n'existait pas. Nous sommes saisis par Amnesty, mais également par la Ligue des droits humains d'Assane Dioma Ndiaye et nous avons aussi des partenariats avec les femmes. Aujourd'hui, nous sommes dans neuf compétences et conseillers en matière des droits de l'homme du gouvernement du Sénégal. Nous devons donner notre apport sur les données des Nations Unies. Le rapport que le Sénégal présente au niveau de cette institution, c'est nous qui la fournissons, la Commission des droits africains et des peuples, le transport également. Nous avons également le droit des enfants, tout en faisant des rapports sur certaines lois. Aujourd'hui, nous avons lu l'ensemble des textes en partenariat avec l'Assemblée nationale, nous avons signé les amendements et préparons un document de plaidoyer. Nous allons avoir également un séminaire avec les femmes volontaires pour que les dispositions du nouveau code pénal soient en phase avec les engagements des droits internationaux. Concernant les ressources minérales, les droits humains et la transparence, nous allons réunir des entreprises qui travaillent dans ce secteur avec la société civile, les communautés, les élus locaux, le Parlement et l'Etat du Sénégal et ils ont pu dialoguer. Maintenant, nous allons mettre en place un Observatoire avec l'ensemble des acteurs pour faire en sorte que les engagements du Sénégal en matière de transparence soient un objet de consensus avec les différents acteurs.

Comment se présente aujourd'hui la situation des droits de l'homme au Sénégal ?

Regardez les Etats-Unis aujourd'hui, ce sont les grands donneurs de leçons du monde, mais les séquelles du racisme ne sont jamais claires dans un Etat. C'est-à-dire, il faut que les gens soient tout le temps vigilants. C'est pourquoi j'aime le slogan de Amnesty international : « Ouvrons les yeux, ne soyons pas indifférents ! ». Il faut que nous soyons toujours vigilants. Ce n'est jamais clean. Vous savez aussi, c'est comme ça que fonctionnent les pouvoirs. Et c'est pourquoi, il est bon qu'il y ait des contre-pouvoirs. En réalité, les droits humains, c'est comme ça qu'ils fonctionnent, mais quand même ils doivent fonctionner comme premier collaborateur du pouvoir. Nous sommes astreints à une gymnastique que les Sénégalais n'ont pas l'habitude de voir avec Alioune Tine. Mais c'est ça la fonction. Quand l'Etat doit franchir les lignes rouges, il faut sonner l'alerte. C'est un exercice qui n'est pas facile, ni pour le peu-

ple ni pour le gouvernement sénégalais. Mais petit à petit, on finira par avoir une bonne culture, une bonne appropriation de cette institution nationale. Raison pour laquelle, nous invitons les Sénégalais à s'approprier de cette institution nationale parce qu'elle ne peut pas fonctionner si les Sénégalais ne s'invitent pas. Il faut la mettre effectivement à l'épreuve. Au lieu de passer tout le temps à cloier au pilori Alioune Tine.

Est-ce que vous ne vous êtes pas senti incompris par le peuple à un certain moment en tant que militant des Droits Humains ?

Je dirais non seulement incompris, mais j'ai senti que les gens ont été très injustes vis-à-vis de nous. Malgré tout, il faut avoir de la hauteur et comprendre parce que ce n'est pas de notre faute. Le fait est qu'on avait éteint dans la mémoire des Sénégalais cette institution. Il n'existait pas et la refaire exister, c'était tout un problème, c'était un défi. Il me semble aujourd'hui que ce défi est relevé, dans une période de transition que nous avons vécue. Aujourd'hui, les Sénégalais ne perçoivent plus cette institution nationale comme une entité qui collabore, elle doit collaborer. Elle doit promouvoir et protéger les droits humains. Le faire pour l'Etat mais également, il ne faut pas voir l'Etat comme quelque chose qui est extérieur à nous. L'Etat, c'est nous. Cela veut dire que chacun joue son rôle dans l'Etat, le Gouvernement, la société civile, l'opposition, l'Assemblée nationale, les populations de façon globale. Je pense qu'on peut avoir une démocratie qui va apaiser. Mais encore une fois, il faut qu'on ouvre les yeux, qu'on soit vigilant. Il ne faut pas qu'on ne soit indifférent à tout ce qui se passe autour de nous.

Quelles sont les dispositions que vous avez eu à prendre dès votre arrivée au CSDH pour s'attaquer aux bavures policières devenues récurrentes dans notre pays ces dernières années ?

Il y a un communiqué de presse qui a été publié par le Comité des droits de l'homme après les bavures et avant qu'elles n'arrivent, nous étions à l'université pour discuter avec les étudiants. Et quand c'est arrivé, nous avons pris notre responsabilité. Partout où il y avait un rassemblement des étudiants, il y avait un membre du comité des droits de l'homme. Jacob Ngom qui est un parent de Bassirou Faye, était tout le temps à l'université, du début à la fin. Nous travaillons avec l'Observatoire des droits de l'homme et nous faisons des missions ensemble. Il nous faut un mécanisme de lutte contre la torture dans les prisons, tout en se focalisant sur la formation et en acceptant de collaborer avec les autres institutions de droits de l'homme. La formation est la meilleure prévention contre les abus. Encore une fois, nous recommandons à l'Etat, plus particulièrement le ministère de l'Intérieur, de continuer de collaborer avec l'Observatoire, les organisations de la société civile. Il faut dire également et reconnaître que chez nous, les gens sont bien formés.

Suite en page 9

ALIOUNE TINE, PRÉSIDENT DU CSDH :

«Il faut qu'on évite de se faire peur inutilement»

Quand on regarde tous les événements que nous avons vécus, ou même d'autres événements comparés à certains pays, on peut dire qu'au Sénégal, les gens sont assez bien formés, même s'il n'y a pas assez de formation en droits humains. C'est pourquoi d'ailleurs nos hommes sont sollicités partout dans les zones de conflit.

Que pensez-vous de la lancinante question du surpeuplement de nos milieux carcéraux ?

Concernant le surpeuplement des prisons, je pense que nous avons discuté à plusieurs reprises avec le ministre de la Justice d'alors, Aminata Touré, sur cette situation, et avec qui nous avons visité plusieurs prisons. Parce qu'il faut comprendre qu'il n'y a pas assez de personnel dans les prisons. Ce qui explique les bavures constatées dans ce milieu. D'abord il y a des préjugés qui datent de très longtemps et qui disent que si vous construisez une prison, vous allez y être le premier. Il faut que tout cela cesse si nous voulons avancer. Il n'est pas concevable que depuis la colonisation, nous n'ayons pas construit de prisons. Il y a un projet pour construire une prison, mais pas à Dakar seulement, mais ailleurs dans les autres régions. Je dirais même qu'il faut construire des prisons en milieu ouvert et trouver des moyens modernes de contrôle. En réalité, la prison est destinée à corriger les gens ; donc il faut le faire de façon humaine avec plus d'humanité. Quand ils sortent, qu'ils puissent renouer avec la société. Je pense que c'est une culture qui va venir progressivement. Ce que nous apprécions, c'est que ce sont les parlementaires qui ont visité les prisons et à leur sortie, ils ont dit des mots forts. Le commentaire des personnes dans les prisons l'est aussi. L'autre question, concernant la prévention de la torture, nous avons quand même dans les propositions que nous faisons sur le nouveau Code pénal, voir dans quelle mesure l'avocat peut être présent dès les enquêtes préliminaires, qu'un médecin puisse visiter dès les enquêtes préliminaires. Tout cela constitue une mesure de prévention.

Les avocats de Karim Wade continuent de dénoncer ce qu'ils qualifient de violation des droits de défense de leur client. En tant que conseil de l'Etat en matière de droit humains, que vous inspirent toutes ces sorties médiatiques notées contre la détention de cet ancien ministre ?

Vous savez, il y a des sujets sensibles sur lesquels nous faisons des notes que nous envoyons. Et quand nous envoyons des notes, c'est sur la base d'un certain nombre de noyaux durs. On ne peut jouer avec les noyaux durs quand on est militant des Droits de l'Homme. Un, c'est la présomption d'innocence. La deuxième chose, c'est le procès équitable. Donc, il faut respecter les normes d'un procès équitable. Cela dit, si vous voulez, les accusations sont telles qu'il y a un certain nombre d'enjeux, des enjeux liés à la gouvernance, surtout quand ce sont des deniers publics. Surtout quand même dans le passé, on a eu des expériences très concrètes, enjeux

aussi pour une justice indépendante. Parce que tout ce qu'on appelle la corruption et vraiment les détournements de deniers publics, ce sont des fléaux qui gangrènent la société, qui affaiblissent l'Etat et qui peuvent détruire certaines institutions. Donc, il faut les combattre par une justice équitable, par le respect des normes des droits humains. Et cela est fondamental. Laissons les jugements aller jusqu'au bout et puis après, évaluons. C'est extrêmement important. Evaluons et faisons des propositions concrètes. Quels sont les moments où les droits humains ont été violés ? Quand ça a été violé, vous m'avez entendu. Vraiment quand on a pris Bibi Bourgi dans un brancard, j'ai dit : plus jamais ça. On m'a dit : on a fait ça en Egypte. J'ai dit : nous ne sommes pas en Egypte. J'étais très clair. Maintenant, je pense qu'il y a, si vous voulez, par les natures des personnalités qui sont impliquées, il y a aussi des enjeux de pouvoir, cela aussi il ne faut pas se le cacher. Ces enjeux de pouvoir sont là et bien là. Nous en voyons les effets tous les jours, ça aussi il ne faut pas se voiler la face.

L'autre question liée à l'ITW traque des biens supposés mal acquis, c'est l'interdiction de sortie du territoire national contre des dignitaires de l'ancien régime. Mais la question que nous aimerions vous poser a trait à l'arrêt rendu par la Cour de la CEDEAO, demandant la levée de cette mesure qui n'est toujours pas respectée. Quelle est votre position sur le non respect de cet arrêt ?

Vous savez, c'est également notre obligation de défendre toutes les institutions dites nationales, régionales et internationales en matière de Droits Humains. La CEDEAO, c'est notre Cour. Les juges qui sont là-bas, ce sont nos Chefs d'Etat qui les ont nommés. Donc, nous, notre recommandation fondamentale, c'est de renforcer cette Institution, c'est de respecter ses décisions. Il n'y a pas que le Sénégal. Beaucoup de pays de la sous-région ne respectent pas les décisions prises par la Cour de la CEDEAO. Alors, c'est ce que nous devons faire, et je pense que c'est important parce que c'est le tendon d'Achille. Le ventre mou des pays africains, ce sont les institutions judiciaires qui sont faibles. Regardez ce qui se passe par rapport à la CPI. C'est le principe de la complémentarité. Cela veut dire que si vous vous donnez les moyens de juger les crimes contre l'humanité, crimes de guerre et génocides, la CPI est obligée de vous laisser juger. Mais nous ne nous donnons pas ces moyens. Heureusement au Sénégal, on a une des lois de compétence universelle les meilleures au monde. Donc, il faut qu'on continue à renforcer la justice. Comme on dit : qui peut le plus, peut le moins. Mais il faut quand même reconnaître que c'est un processus. Vous ne pouvez pas dire aujourd'hui la justice est indépendante à partir d'un temps T. C'est un processus continu. Et vous pouvez le voir dans tous les grands pays du monde. Regardez les Etats-Unis, aujourd'hui pour dire, il faut qu'on ouvre les yeux et qu'on mette le doigt là où ça fait mal. Donc, sur la question des institutions judiciaires, il faut toujours encourager

les Etats à aller de l'avant, à renforcer les institutions nationales, régionales et internationales. Parce que quand vous regardez, nous sommes les mêmes à avoir des problèmes avec la Cour de la CEDEAO, également avec la Cour Pénale Internationale. Aujourd'hui, nous sommes avec Me Sidiki Kaba, président de l'Assemblée des Etats Parties à la CPI. Donc cela donne au Sénégal une responsabilité énorme. Cela veut dire également que notre pays est crédible. Donc il faut qu'on le soit au plan national et au plan au plan régional.

Comment observez-vous le processus qui a été lancé depuis plus d'un an pour le jugement de l'ancien président tchadien, Hissène Habré, en sol africain particulièrement au Sénégal ?

Ecoutez, nous on est impliqué dans ce processus depuis février 2000. Vous imaginez. Et je dis qu'en tant que RADDHO, on a été saisi à la fois par des Tchadiens et des Organisations internationales depuis les années 90. Alors quand vous voyez ce qui s'est passé, vous considérez les faits, si vous allez voir les victimes, vous les écoutez. Je pense qu'au moins nous avons besoin de savoir la vérité, sur ce qui s'est passé quand même. On estime au moins à 40.000 le nombre de morts. Si vous connaissez la Piscine, les atrocités, les tortures qui ont été faites, je pense que nous devons savoir pourquoi une telle machine infernale a déshumanisé, tué, torturé. On a besoin de comprendre cela. C'est pour cela que nous saluons enfin la possibilité pour les victimes de trouver justice ici au Sénégal.

Est-ce ça vous dit d'entendre l'ancien président du Sénégal poser un problème de bonne gouvernance concernant l'actuel régime avec les affaires Arcelor Mittal et Petro-Tim ?

Ecoutez, moi personnellement, je n'ai pas d'information claire sur ce sujet. Je ne me prononce pas. Donc, je m'en tiens aux explications qui sont données à gauche et à droite. Mais ce que je peux dire, c'est que nous sommes en train de faire des propositions très claires concernant la transparence des ressources minières avec l'observatoire que nous voulons mettre en place.

Comment observez-vous un cas qu'on pourrait considérer inédit au Sénégal : un ancien Chef d'Etat qui est un farouche opposant du régime de son prédécesseur ?

C'est vrai que le cas Wade est véritablement atypique. Ecoutez, il y a un moment, il faut le comprendre aussi. Wade avait un projet pour lui et pour son fils. Donc, il a commis une épine quelque part. C'est cela qui explique si vous voulez cette gesticulation. Wade a quand même des capacités de subversions qu'on lui connaît, il a quand même un passé d'opposant et il a des réflexes également pour se défendre qui expliquent beaucoup de choses. Mais il ne doit jamais oublier que c'est un ancien président de la République. Cela veut dire que cette fonction ne vous quitte pas et vous portez tout le temps l'image de cette fonction.



C'est pour ça que quand vous quittez, vous avez les avantages. En réalité, c'est pour garder l'image de cette Institution. Et en réalité, vous devez être un sage. Le problème avec le président Wade dans ses discours, ce sont certains excès. Ces excès qui peuvent nuire, même à lui. Proposition sur la transition. Franchement, ce ne sont pas des propositions réalistes. Si vous le faites, vous avez un problème avec votre propre opinion. Le Sénégal est un pays où les gens sont quand même mûrs. Des propositions qui consistent à dire : « si je veux aller au Palais, je vais au Palais ». Comme disent les Allemands, vous appelez le diable il vient. Donc il faut éviter de le faire. Ce n'est pas la première fois quand on connaît bien le président Wade, qu'on connaît son passé. Moi je me rappelle en 98, il avait dit : « si Abdou Diouf appelle les militaires, j'appelle les gendarmes ». A l'époque, en tant que RADDHO déjà, on était intervenu pour banir ce genre de propos. Je pense qu'il faut en appeler absolument à sérénité.

Eu égard à l'escalade verbale notée ces derniers temps, l'heure n'est-elle arrivée d'appeler à un dialogue franc, Pouvoir et Opposition, avant qu'on en arrive à une rupture totale ?

Je suis tout à fait d'accord avec vous sur la question du dialogue. Vous savez, il y a des épreuves que les Etats, en tout cas dans l'immédiat, ne peuvent pas régler. Généralement, ils les diffèrent à 30, 40, 50 ans après. Vous savez, il y a eu des gens qui ont quand commis des crimes extrêmement graves en Argentine, au Mexique, en Amérique latine. Ces gens ont été jugés bien plus tard. Je pense qu'il faut qu'on regarde tout le temps notre parcours et qu'on appelle à la sérénité et à la lucidité par rapport à ces questions et qu'on trouve, nous, en tant qu'Africains, des ressorts profonds en nous-mêmes pour régler nos problèmes de façon pacifique. Parce que des fois, on joue avec et également nous sommes pris par notre propre piège. Dans certains pays c'était comme ça. On a ouvert la démocratie. Ils n'ont pas bien compris, ils ont manipulé des leviers et ont été pris dans leur propre piège. Moi j'étais dans un pays où les gens ont mis à la Une sur cinq colonnes : « Enfin, la guerre ! » mais quand ils ont eu la guerre, vraiment ça était la guerre.

Quand j'ai été là-bas, j'ai dit aux journalistes vraiment est-ce que vous savez ce que vous avez écrit ? Vous allez vouloir sortir de la guerre, vous ne pouvez pas le faire. Donc il faut qu'on évite de se faire peur inutilement.

On a constaté aussi que depuis quelque temps, il y a beaucoup de grève de la faim. Le récent cas, c'est celui des sortants de la FASTEF qui luttent pour leur recrutement alors dans certains établissements scolaires où il y a un manque d'enseignants. N'y a-t-il pas là une mal donne ?

Vous êtes en train de toucher du doigt un problème qui est extrêmement sérieux pour nos Etats. C'est le problème de la jeunesse et de la pression démographique que pose cette jeunesse, et des droits fondamentaux, mieux des droits économiques, sociaux et culturels des jeunes (droit à l'éducation, à l'emploi). Et je pense ce sont des questions qu'il faut absolument adressées à la Sous-région. Parce que, vous savez, l'Etat a son territoire, son espace. Si l'Etat ne l'occupe pas, d'autres forces l'occupent. On l'a bien vu au Nord du Mali, on l'a bien vu au Nord du Nigeria et ce sont les régions les plus pauvres. Nous, il faut qu'on décède un certain nombre de choses pour notre propre jeunesse. Nous avons eu au départ ce qu'on appelle l'immigration suicidaire. Les jeunes n'avaient pas de boulot, ils ont pris les pirogues. Avec les accords avec l'Union Européenne, on a tout bloqué. Mais regardez ce qui se passe au Maroc depuis quelque temps. Je ne parle pas seulement des morts, mais des difficultés. Ces temps-ci, si sous regardez France24, vous allez voir la montée même du racisme contre les Africains de façon globale. Qu'est-ce que cela explique ? Cela veut dire que la jeunesse est là, elle a des problèmes. Quand on regarde l'Université avec la pression démographique, mais ce n'est pas fini. Les marchands ambulants. Cela veut dire qu'aujourd'hui la pression démographique fait que les gens négligent des espaces, des territoires qui n'existent plus, qui sont en déficit. Donc on a l'impression que les gens ne sont pas éduqués, ne sont pas ceci, ne sont pas cela... Mais il faut réfléchir profondément sur ces questions qui sont des questions de sécurité nationale, aujourd'hui.

FIN